



Favoriser et accompagner les projets d'infrastructures agroécologiques afin de restaurer les réseaux écologiques du territoire

Dans le cadre d'un appel à projet de la région Grand Est, votre Fédération des Chasseurs est structure animatrice pour la mise en place de divers aménagements tel que :

- La plantation d'arbres intra parcellaire (Agroforesterie)
- La plantation de bosquets 100 m² à 5000 m²
- La régénération naturelle assistée par semis
- L'implantation de fascines vivantes (anti érosion)
- La création et restauration de mare
- La création de bandes enherbées mellifères

Le financement assuré par la Région Grand Est, les agences de l'eau et le FEADER (Europe) est très attrayant. Le dossier, du montage à l'attribution de l'aide est chapeauté par la fédération des chasseurs des Ardennes.

Le financement assuré par la Région Grand Est, les agences de l'eau et le FEADER (Europe) est très attrayant. Le dossier, du montage à l'attribution de l'aide est chapeauté par la fédération des chasseurs des Ardennes.

Si un de ces aménagements vous intéresse, contactez la fédération des chasseurs des Ardennes (03.24.59.85.20) ou directement Anthony MERIEAU (06.30.42.55.21) en charge de ce dossier.



Favoriser et accompagner les projets d'infrastructures agroécologiques afin de restaurer les réseaux écologiques du territoire

